



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



— **Orients**

Stratégie Régionale 2021-2026



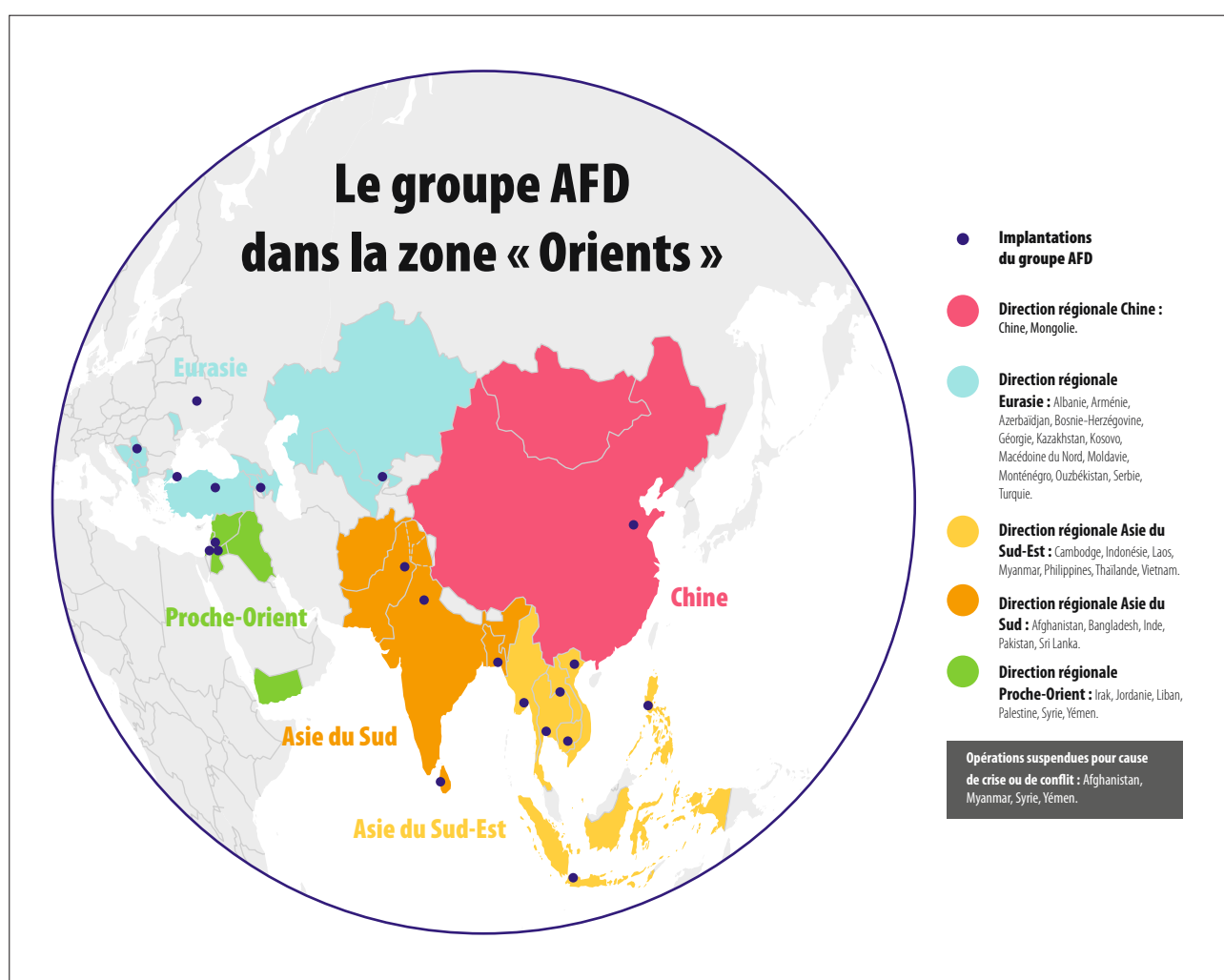
SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2
INTRODUCTION	3
1. LES GRANDS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
1.1 Des enjeux environnementaux et climatiques structurants pour l'écosystème mondial	5
1.2 Une résilience fragilisée par les crises, les inégalités et les risques climatiques	5
1.3 Des modèles économiques et sociaux en recherche d'équité et de durabilité	7
2. CADRAGE POLITIQUE ET MANDAT DU GROUPE	9
2.1 Cadrage politique français et européen	10
2.2 Mandat du Groupe	10
2.3 Positionnement, résultats passés et valeur ajoutée du Groupe	11
3. OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU GROUPE AFD EN « ORIENTS »	13
3.1 Lutter contre le changement climatique dans le cadre de transitions justes et durables	14
3.2 Renforcer la résilience des sociétés pour faire face aux fragilités existantes ou en gestation	15
3.3 Mobiliser des acteurs et ressources au service des ODD et de la diplomatie française et européenne	16
4. PERSPECTIVES ET MODALITÉS D'INTERVENTION ET DE SUIVI	19
4.1 Perspectives financières	20
4.2 Modalités d'intervention	20
4.3 Cadre de redevabilité	21
LISTE DES SIGLES	23

PRÉAMBULE

Le quatrième plan d'orientation stratégique du groupe AFD a proposé une vision renouvelée des enjeux de développement à travers un nouveau découpage régional, traduit dans l'organisation fonctionnelle de l'Agence. Il aborde l'Afrique dans son ensemble (« Tout Afrique »), souligne les liens étroits entre les Outre-mer et leurs environnements respectifs (« Trois Océans ») et appréhende mieux les dynamiques géopolitiques et économiques à l'œuvre entre l'Asie et l'Europe (« Orient ») ou à l'échelle du continent sud-américain.

Créé en septembre 2018, le département « Orient » a pour mission de coordonner et de mettre en œuvre la stratégie du Groupe en Europe, au Proche-Orient et en Asie. La zone « Orient », région émergente qui se déploie des Balkans à l'Indonésie, recèle des enjeux importants en matière de paix, de transition bas carbone et de transformation des modèles économiques et sociaux. Si les partenaires bilatéraux et multilatéraux de l'AFD s'appuient sur d'autres découpages géographiques, cette singularité permet des synergies utiles aux dynamiques opérationnelles et partenariales du Groupe.



INTRODUCTION

Une zone au poids démographique, économique et politique significatif

Par son poids démographique, économique et politique, la zone « Orient » est au cœur des dynamiques mondiales. Elle s'étend des Balkans à l'Indonésie, compte environ 4 milliards d'habitants et cinq des huit premières puissances démographiques actuelles. La région représente 80 % de la croissance économique mondiale et 25 % du PIB mondial. Ce dernier chiffre pourrait doubler d'ici 2050, selon la Banque mondiale. Aujourd'hui, 6 des 25 premières puissances économiques mondiales – parmi lesquelles la Chine et l'Inde en deuxième et cinquième positions – se situent en « Orient ». Mais ce poids grandissant de la zone dans l'économie mondiale n'engendre pas nécessairement une amélioration homogène du revenu par habitant et elle rassemble les trois catégories de pays éligibles à l'aide publique au développement (APD).

La Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Turquie sont membres du G20, reflet de leur poids croissant dans la gouvernance mondiale et les enjeux internationaux. La zone abrite également des puissances économiques et politiques comme la Corée du Sud et le Japon, financeurs historiques de la région, aux côtés de la Chine. Les « Orient » sont enfin le théâtre de tensions géopolitiques majeures.

Une zone marquée par de forts enjeux climatiques et sociaux

La zone « Orient » représente une part croissante des émissions mondiales de CO₂. Les pays les plus émetteurs sont membres du G20 et jouent à ce titre un rôle incontournable pour assurer une réponse au défi climatique.

De nombreux pays présentent de fortes vulnérabilités en raison de conflits ou d'exposition au changement climatique. L'espace « Orient » est en effet marqué par de grandes zones d'instabilité : il rassemble de nombreux différends frontaliers et deux des plus importants foyers mondiaux d'émigration internationale, situés en Asie du Sud et au Proche-Orient. Ce dernier est d'ailleurs en proie à des crises aux fondements multiples qui sapent le développement humain, économique et politique des pays qui le composent.

Une zone de priorités géopolitiques pour la France et l'Europe

Outre les importantes relations économiques et politiques qu'elles entretiennent avec les pays d'« Orient », la France et l'Europe soutiennent une politique de coopération au développement dans la zone. Elles portent une attention particulière à la lutte contre le changement climatique, à la construction de la paix au Proche-Orient et aux stratégies d'influence des grandes puissances comme celle de la Chine à travers les « Nouvelles Routes de la Soie » (*Belt and Road Initiative*). L'Union européenne et son « Global Gateway » sont également au cœur des dynamiques partenariales et opérationnelles de l'AFD pour la période 2021-2026.

Une échelle d'intervention unique pour un acteur du développement

Singulier au sein de la communauté des bailleurs, le groupe AFD est le seul acteur à intervenir sur un périmètre aussi large. Son environnement concurrentiel varie fortement d'une région à l'autre de la zone, du Proche-Orient en crise aux émergents d'Asie du Sud-Est. Pour couvrir ce vaste périmètre de 32 pays, le Groupe s'est organisé autour de 5 Directions régionales et s'appuie sur 18 agences AFD, 7 bureaux Proparco et 7 représentations d'Expertise France.

Notre capacité collective à construire « un monde en commun » fondé sur un développement durable se joue aujourd'hui, pour une part significative, dans les pays d'« Orient ». Dans cette zone, le groupe AFD se positionne comme un pourvoyeur d'aide et de solidarité, pouvant apporter des réponses rapides et adaptées. Il agit aussi en tant que plateforme d'investissements durables, grâce à une offre financière et d'ingénierie variée et la recherche systématique de partenariats.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through the '1.' and others framing the title.

1.

**LES GRANDS ENJEUX DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

À l'échelle globale, la zone « Orientis » a un rôle significatif à jouer dans la lutte contre le changement climatique, la construction de la paix et la transition vers un développement économique plus juste, équitable et durable.

Néanmoins, la dégradation de l'environnement et sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à divers foyers de crises menacent sa résilience.

1.1. DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES STRUCTURANTS POUR L'ÉCOSYSTÈME MONDIAL

L'atteinte mondiale des objectifs de développement durable (ODD) dépend de la capacité des pays de la zone « Orientis » à adopter des trajectoires bas carbone et à préserver leur environnement.

Un développement source d'importantes émissions de gaz à effet de serre

Les pays d'« Orientis » représentent 40 % des émissions de CO₂ mondiales actuelles et pourraient être la source de 65 % des émissions d'ici 2030, selon les scénarios de Climate Watch. Les tendances globales dépendront largement des choix de consommation et de production de la zone, dont la consommation totale d'énergies fossiles va continuer à croître à moyen et long termes.

Une perte de capital naturel qui s'accélère

Si la zone « Orientis » abrite plus du tiers des *hotspots* de biodiversité de la planète, elle est fortement affectée par la dégradation du capital naturel liée aux activités humaines. En 2018, l'Indonésie qui héberge des forêts tropicales d'importance planétaire était ainsi le deuxième pays le plus touché par la déforestation après le Brésil. Une part significative du PIB et de l'emploi des pays d'« Orientis » est portée par l'agriculture, les forêts, les aires protégées, le tourisme et l'économie bleue - économie maritime fondée sur le développement durable.

Si la sécurité nutritionnelle et alimentaire a considérablement progressé, le développement rural et agricole et la gestion des ressources naturelles constituent des enjeux clés du développement de la zone et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Le secteur agricole représente ainsi un tiers du PIB de pays comme le Cambodge et l'Afghanistan, et occupe 70 % des terres au Kazakhstan et au Bangladesh.

1.2. UNE RÉSILIENCE FRAGILISÉE PAR LES CRISES, LES INÉGALITÉS ET LES RISQUES CLIMATIQUES

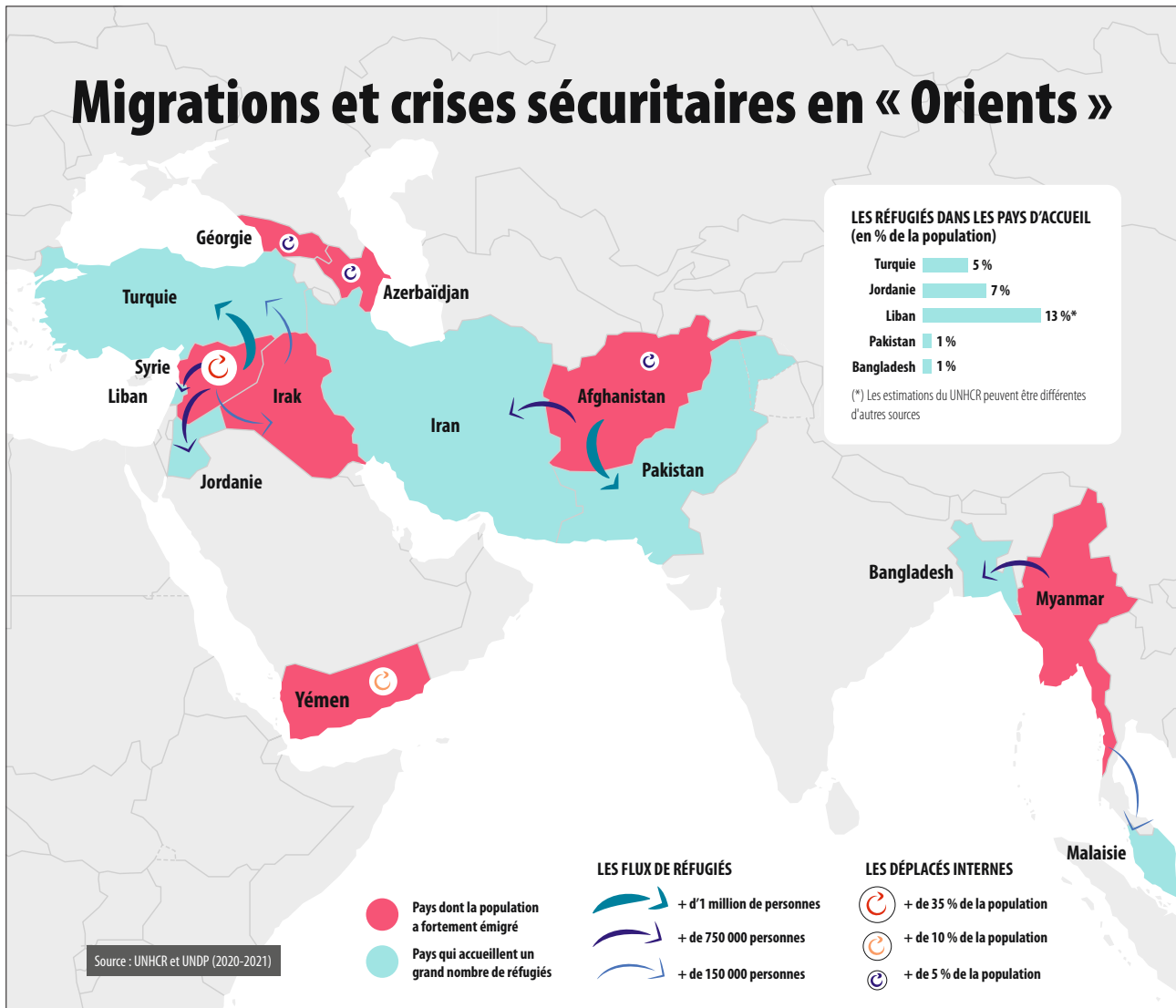
La zone « Orientis » est traversée par des conflits, ouverts ou larvés, dont les enjeux sont transnationaux. Elle est aussi particulièrement vulnérable au changement climatique. Les migrations, causées par les conflits, les catastrophes naturelles ou la dégradation des cadres de gouvernance, représentent aussi un défi immense pour les pays d'accueil.

Sans amélioration des perspectives socioéconomiques, ni accroissement de la résilience aux effets du changement climatique, de nombreux pays verront leur situation sociale, économique et environnementale se dégrader, avec des effets déstabilisateurs pour la région, voire pour le monde.

Des conflits, sources de migrations forcées

La Syrie, l'Afghanistan et le Myanmar sont parmi les cinq pays du monde connaissant le plus grand nombre de réfugiés émigrés, tandis que la Turquie et le Pakistan font partie des cinq pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés. Au Proche-Orient, les guerres civiles syrienne et irakienne ont conduit plus de 6,6 millions de personnes à émigrer, dont 5,6 millions vers les pays limitrophes, alors que ces derniers font parfois face à des situations internes

fragiles. C'est par exemple le cas du Liban : le pays accueille plus de 860 000 Syriens, malgré la crise économique majeure qu'il traverse. L'Irak et le Yémen comptent quant à eux de nombreux déplacés internes, tandis que le Pakistan et le Bangladesh accueillent respectivement de vastes communautés de réfugiés afghans et rohingyas. Enfin, fin 2020, la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a entraîné de nouveaux mouvements de population. Au-delà des mouvements migratoires, ces crises infléchissent à long terme les trajectoires de développement des pays impactés.



Accompagner les dynamiques démographiques et urbaines

La zone « Oriens » connaît une urbanisation rapide : elle rassemble aujourd'hui 32 des 50 plus grandes métropoles du monde et environ 50 % de sa population était urbaine en 2020, soit 2 milliards de personnes. 95 des 100 villes dont l'air est le plus pollué se trouvent en « Oriens » et un tiers des urbains d'Asie n'ont pas accès à un logement adéquat, à l'eau potable, à des infrastructures sanitaires ou à une énergie propre. Une transition urbaine structurée et concertée, qui tient compte des inégalités, de la pollution et de la pression exercée sur les ressources naturelles, est fondamentale pour assurer la durabilité et la soutenabilité de ces territoires.

Dans de nombreux pays de la zone, notamment au Proche-Orient, les inégalités sont très fortes. Elles ont longtemps été contenues au moyen d'amortisseurs sociaux reposant sur l'accès à l'emploi public, les services essentiels subventionnés et les systèmes de redistribution clientélistes. Par ailleurs, le vieillissement de la population dans certains pays de la zone pourrait entraîner une hausse du ratio de dépendance et appeler une réforme des solidarités inter-générationnelles.

Une forte exposition aux aléas naturels et aux risques climatiques

Inondations, sécheresses, séismes, cyclones ou encore tsunamis, la zone « Oriens » est exposée à de nombreux événements climatiques extrêmes. La majorité de la population vit en zone côtière et est très exposée aux conséquences du changement climatique. La réduction des risques de catastrophe naturelle constitue ainsi un enjeu de développement crucial pour toute la zone, d'autant plus que l'intensité et la fréquence de ces événements pourraient s'accroître. Face à ce défi, les pays devront davantage prendre en compte les questions de résilience climatique dans leurs politiques nationales et locales, pour garantir un développement durable et inclusif.

La qualité de l'air en « Oriens »

Tous les pays d'« Oriens » sont fortement touchés par la pollution de l'air. L'Afghanistan, le Bangladesh, la Bosnie-Herzégovine, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, l'Ouzbékistan, le Pakistan et le Vietnam font partie des 15 pays les plus exposés aux particules fines dans le monde, selon le World Air Report de 2019. La problématique de la pollution de l'air est encore plus prononcée dans les grands centres urbains. Enjeu de santé pour les populations, la pollution de l'air est également un enjeu économique et environnemental pour les sociétés.

1.3. DES MODÈLES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX EN RECHERCHE D'ÉQUITÉ ET DE DURABILITÉ

Des modèles économiques qui s'essouffent

L'essoufflement de certains modèles économiques renforce les inégalités et les disparités de développement en « Oriens ». Plusieurs pays, notamment au Proche-Orient, voient leur appareil productif s'affaiblir. Le déclin de l'agriculture et de la petite industrie n'a pas été compensé par une industrialisation ou le développement d'une économie de services capable d'intégrer les cohortes de nouveaux arrivants sur des marchés du travail déjà saturés. Ces pays souffrent également de la prédominance de l'économie informelle qui renforce les inégalités. La désagrégation du

tissu économique accroît les inégalités sociales et fragilise le capital environnemental. En l'absence de croissance créatrice d'emplois formels et respectueuse de l'environnement, les modèles de développement ne sont plus viables.

La croissance insuffisamment inclusive laisse de côté des millions de personnes. Majoritairement employées dans le secteur agricole, les femmes subissent encore des discriminations à la naissance, dans l'éducation, au travail ou dans l'accès à la propriété. Selon l'indice d'inégalité de genre du PNUD, la moitié des pays d'« Oriens » présente un niveau insatisfaisant par rapport à la moyenne mondiale.

L'emploi féminin décent

L'accès du plus grand nombre à des emplois décents est un levier majeur de réduction des inégalités et d'atteinte des ODD, particulièrement de l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». La crise de la Covid-19 a renforcé cet enjeu, entraînant une crise économique majeure avec de graves conséquences pour l'emploi des femmes. Selon une étude de McKinsey, si les femmes participaient à l'économie de la même manière que les hommes, le PIB annuel mondial pourrait augmenter de 26 % en dix ans, soit de plus de 28 000 milliards de dollars. De plus, l'égalité des genres sert le développement de la société puisqu'elle permet un partage du contrôle des dépenses et que les femmes investissent davantage dans la santé et l'éducation des enfants.

La connectivité au service du développement économique et social

La zone « Oriens » est le berceau de nombreuses initiatives de développement. Reposant sur des réseaux à la fois terrestres, maritimes, numériques et des échanges humains, les initiatives de connectivité visent à rapprocher les individus. Elles améliorent l'appariement entre offre et demande de financements internationaux et constituent des plateformes de dialogue en réponse aux enjeux de développement. Les infrastructures transfrontalières, notamment commerciales, sont les premières à bénéficier de ces financements, mais les projets se déclinent également en matière de coopération et d'influence (éducation, formation, échanges culturels). L'initiative chinoise des « Nouvelles routes de la soie » est la plus connue. Les dernières initiatives, notamment celles du G20 ou de l'UE, insistent sur la durabilité et la résilience des infrastructures, respectueuses du climat et de l'environnement. La pandémie de Covid-19, qui a renforcé les doutes sur la pertinence de chaînes de valeurs globalisées, pourrait conduire à réduire le périmètre de ces initiatives à des échelles régionales.

La crise de la Covid-19 en « Oriens »

Les impacts sanitaire, socioéconomique et environnemental de la pandémie de Covid-19 sur les pays d'« Oriens » sont difficiles à évaluer, alors même que le virus circule toujours. Les conséquences sanitaires de la crise sont cependant évidentes, avec des taux de surmortalité plus ou moins élevés selon les pays et des systèmes de santé souvent dépassés au plus fort des différentes vagues. La crise mondiale a renforcé les vulnérabilités socio-économiques et donné un coup de frein historique au développement. Elle a mis en évidence les difficultés de nombreux États à financer des plans de relance durables. Seuls 6 des 36 pays du périmètre d'intervention du groupe AFD ont maintenu un taux de croissance positif en 2020. L'urgence sanitaire et socioéconomique a également ralenti les efforts contre la réduction de la pauvreté et le changement climatique, ainsi que ceux en faveur de la protection de la biodiversité.

Enfin, la crise a souligné le besoin de concertation internationale, les rivalités géopolitiques prenant parfois le pas sur l'articulation de l'aide (diplomatie vaccinale, protectionnisme économique). Le degré d'incertitude quant au calendrier de normalisation de la vie économique et sociale, ainsi que les nombreuses barrières aux déplacements dans le monde et en « Oriens » perturbent l'action des gouvernements et le soutien international.

2.

**CADRAGE POLITIQUE
ET MANDAT DU GROUPE**

La zone « Orient » joue un rôle central dans la géopolitique mondiale et la coopération européenne. La fin des années 2010 a vu un « retour de l'Eurasie » sur la scène internationale, matérialisé par de nouvelles initiatives diplomatiques, la création d'institutions à l'échelle continentale et l'affirmation d'influences géopolitiques régionales. Ainsi, la zone abrite des acteurs comme la Chine, le Japon, la

Turquie ou la Russie, dont les actions influent sur la projection extérieure de la France en « Orient ». À cette échelle particulièrement, le groupe AFD vient soutenir les actions internationales française et européenne, axées sur le climat et la biodiversité, et articule une politique de préservation des biens publics mondiaux.

2.1. CADRAGE POLITIQUE FRANÇAIS ET EUROPÉEN

La France promeut un ordre multipolaire stable fondé sur le droit, la libre circulation et le multilatéralisme, et travaille au renforcement et au développement de partenariats stratégiques et globaux. Dans l'espace indopacifique, la France vise à renforcer sa présence sur les plans politique, stratégique, économique et environnemental, notamment par son implication dans les organisations régionales telles que l'ASEAN. Elle s'engage en faveur de la promotion des biens communs que sont le climat, la biodiversité, la paix et la sécurité. Au Proche-Orient et ailleurs, la France porte les droits humains et les valeurs de pluralisme et de tolérance. Elle encourage la réconciliation par la recherche d'espaces inclusifs permettant le règlement pacifique des conflits, dans le strict respect du droit international.

La France attache par ailleurs une grande importance à la politique européenne de voisinage, qui vise la prospérité et la stabilité des États voisins de l'Union européenne. C'est pourquoi, dans les Balkans occidentaux, elle œuvre au renforcement de la gouvernance et de l'État de droit, pour faciliter la convergence socioéconomique vers les normes de l'Union européenne, de pays parfois engagés dans un processus d'adhésion. De même, la France entend cultiver l'orientation européenne de la Turquie et des pays du Sud-Caucase.

La France soutient la stratégie de connectivité UE-Asie, qui couvre les problématiques transversales de transport, d'énergie, de numérique et de circulation des personnes. L'Union européenne y défend son modèle fondé sur l'idée d'une connectivité durable, et ambitieux en matière de transparence, de gouvernance et de concurrence loyale.

2.2. MANDAT DU GROUPE

En cette période de crises sanitaires, économiques, et parfois politiques, l'action d'un bailleur devient un « *instrument central de correction des déséquilibres de la mondialisation* », selon le rapport parlementaire d'Hervé Berville. Dans le cadre de son intervention en « Orient », au croisement des enjeux de développement durable et des priorités de la politique française de développement, le groupe AFD veut co-construire et accompagner des trajectoires de développement bas carbone, résilient et répondant à la demande sociale d'amélioration de la qualité de vie. En cohérence avec les priorités du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), ainsi qu'avec ses deux orientations stratégiques « 100 % Accord de Paris » et « 100 % Lien social », le Groupe souhaite renforcer les synergies entre les ODD. Il s'agira de démultiplier l'impact des projets soutenus conciliant la recherche de cobénéfices climat, la réponse aux enjeux de biodiversité et le renforcement du lien social.

En « Orient », l'AFD se définit comme une banque de développement, qui lutte contre la dégradation des biens communs et promeut un développement inclusif, et comme une agence de solidarité internationale qui agit au profit des pays les plus pauvres. Le Groupe se présente également comme un catalyseur d'investissements solidaires de développement. Ce rôle de plateforme et sa mission de conseil fondée sur le savoir-faire français seront au cœur des évolutions de l'intervention du Groupe sur la période 2021-2026 et au-delà. La valeur ajoutée de l'AFD en « Orient » dépasse l'offre financière seule et repose notamment sur sa capacité à entretenir des dialogues de politiques publiques, à mobiliser des acteurs dans le cadre de partenariats et à apporter de l'expertise et des connaissances.

Des partenariats différenciés

Pour assurer son efficacité, la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales de la France s'adapte aux situations et aux besoins des pays. Ainsi, l'action de la France tient compte des caractéristiques particulières de ses partenaires pour choisir les instruments (don, prêt, aide-projet, aide budgétaire, expertise technique) les plus adaptés et les secteurs d'intervention où son apport est le

plus pertinent. Pour la zone « Orientés », le groupe AFD dédie principalement ses moyens en subvention aux pays en crise (en particulier au Proche-Orient) et aux pays les moins avancés (Bangladesh, Cambodge, Laos et Myanmar). L'activité dans les pays dits très grands émergents (Chine, Inde, Indonésie et Turquie) se focalise sur la préservation des biens publics mondiaux.

2.3. POSITIONNEMENT, RÉSULTATS PASSÉS ET VALEUR AJOUTÉE DU GROUPE

Une importante valeur ajoutée pour l'Équipe France

L'AFD s'affirme comme l'un des vecteurs privilégiés du rayonnement des savoir-faire, des normes et des modèles français à l'international – notamment dans les secteurs urbains (transports et mobilités, eau et assainissement) dans lesquels l'expertise française est reconnue et recherchée – et contribue à l'influence économique française : entre 2016 et 2020, les retombées économiques pour les entreprises françaises présentes dans la zone s'établissent ainsi à près de 490 millions d'euros.

La valeur ajoutée du groupe AFD en « Orientés » réside également dans son rôle de plateforme, c'est-à-dire dans sa capacité à mobiliser une grande diversité d'acteurs, que ce soit pour leur expertise ou leur apport de financements additionnels, pour atteindre les ODD. Le groupe AFD contribue ainsi à l'opérationnalisation des stratégies françaises dans la zone, notamment dans l'espace indopacifique.

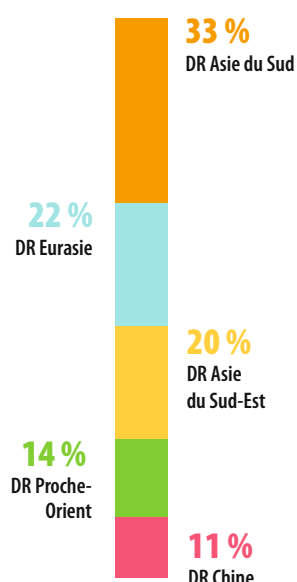
Au sein de l'Équipe France, les apports du Groupe sont multiples : un réseau sur le terrain et une capacité d'analyse des contextes nationaux et régionaux, un cadre positif de dialogue et de coopération bilatérale, une capacité d'influence sur les politiques publiques en faveur des biens publics mondiaux, et des opportunités pour les acteurs économiques français.

2016-2020 : des engagements alignés avec les objectifs stratégiques du POS IV

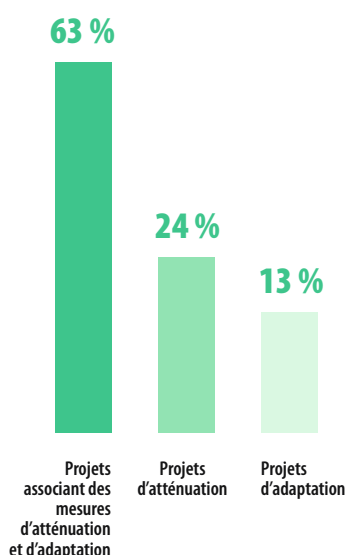
Entre 2016 et 2020, la zone « Orientés » a représenté en moyenne 25 % de l'activité totale du Groupe et reflète la priorité stratégique accordée à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la biodiversité. Sur cette période, l'AFD y a accordé près de 12,3 milliards d'euros de financements, dont 63 % à des projets ayant un impact positif sur le climat. Les projets soutenus dans le cadre du financement de la transition territoriale et écologique et de la transition énergétique sont à l'origine de la majorité des cobénéfices climat dans la zone sur la période, respectivement 67 % et 18 %. La lutte contre le changement climatique a été particulièrement marquée dans les 4 TGE (Chine, Inde, Turquie, Indonésie), ainsi qu'en Jordanie, au Pakistan, en Ouzbékistan et au Vietnam. Le Groupe présente également un bilan solide sur ses actions en faveur de la paix et de la solidarité. Enfin, en lien avec les ambitions grandissantes de la diplomatie féministe française, le montant des opérations à cobénéfices genre de l'AFD s'est élevé à 3,5 milliards d'euros entre 2018 et 2020.

La répartition des financements climat du groupe AFD entre 2016 et 2020

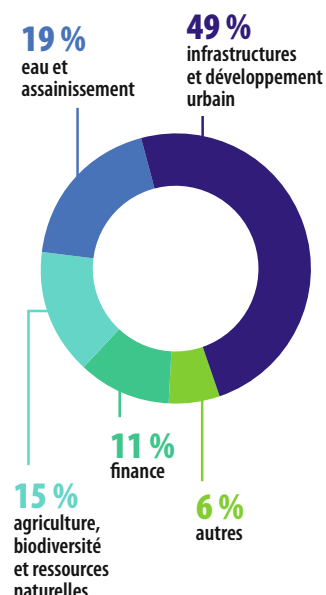
Par Directions régionales



Par types d'action



Par secteurs d'activité



L'effort budgétaire français

L'effort budgétaire français (subventions et bonifications) mobilisé sur la zone est affecté pour l'essentiel au Proche-Orient. Entre 2016 et 2020, les prêts représentent 90 % des engagements (67 % de prêts souverains et 22 % de prêts non souverains). L'activité dans les TGE ne mobilise pas de bonifications et les rares ressources de subvention sont consacrées au financement d'études de préparation de projets ou d'appui en expertise française (FEXTE).

Entre 2016 et 2020, le Groupe a étendu son périmètre d'intervention au Caucase, à l'Asie centrale et aux Balkans. Il a aussi approfondi ses partenariats avec la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et l'Union européenne, et développé des partenariats novateurs avec le Comité international de la Croix-Rouge, notamment.

Des projets innovants, tels que des solutions fondées sur la nature ou des prêts de politiques publiques, ont par ailleurs renforcé l'image du Groupe comme facilitateur

de transitions, malgré sa taille modeste en comparaison avec d'autres bailleurs multilatéraux ou bilatéraux. Enfin, « Oriens » est la première zone de production de recherche du Groupe : les opérations ont été accompagnées d'une production de connaissances importante, souvent en lien avec les dialogues de politiques publiques, notamment sur les enjeux climatiques.

Quel horizon pour la stratégie déployée par le groupe AFD en « Oriens » ?

Préserver les biens publics mondiaux et construire une mondialisation plus équitable constituent des enjeux prioritaires dans cette zone où cohabitent des acteurs systémiques. Si les finalités de l'aide se complexifient entre solidarité internationale et investissement durable, l'objectif environnemental et social demeure au cœur des efforts du groupe AFD. C'est ce constat que le département « Oriens » a souhaité décliner dans la formulation de sa finalité stratégique.

3.

**OBJECTIFS STRATÉGIQUES
DU GROUPE AFD EN « ORIENTS »**

Pour répondre à sa finalité en zone « Orients », à savoir **co-construire des trajectoires de développement bas carbone, résilient, répondant à la demande sociale**

d'amélioration de la qualité de vie, le Groupe a défini trois objectifs prioritaires pour la période 2021-2026.

3.1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE CADRE DE TRANSITIONS JUSTES ET DURABLES

En cohérence avec son engagement « 100 % Accord de Paris », le Groupe affiche des objectifs ambitieux de finance climat et sera attentif à la convergence des enjeux climat et biodiversité. Il appuiera les gouvernements dans la définition de politiques climat nationales, régionales ou locales cohérentes avec l'Accord de Paris et les capacités nationales. L'AFD accompagnera les transitions énergétique, territoriale et écologique des pays d'« Orients ».

Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques alignées avec les ODD

Faciliter la transition vers un développement durable, inclusif et résilient en « Orients » nécessite des politiques publiques alignées avec les ODD et qui permettent aux pays de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Pour atteindre cet objectif, l'AFD agit sur deux axes fondamentaux. En amont, le Groupe appuie par un dialogue stratégique la définition de politiques publiques les plus pertinentes possibles en tenant compte des trajectoires propres à chaque pays. En aval, il concourt à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Le Groupe promeut la recherche ainsi qu'une approche pluridisciplinaire pour intégrer la multiplicité des enjeux dans les analyses et apporter des réponses exhaustives. Pour cela, il s'appuie sur des outils financiers dédiés, sur des mémorandums de dialogue stratégique (MoU) et sur sa capacité à mobiliser l'expertise française et internationale. Il poursuivra également les réflexions sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les politiques publiques afférentes.

Financer les transitions énergétique, territoriale et écologique

Transition énergétique – Décarboner le secteur énergétique et améliorer son efficacité représentent des enjeux essentiels en « Orients », zone qui dépend encore largement des énergies fossiles. Concernant le secteur public comme le

secteur privé, l'offre du Groupe sera particulièrement adaptée pour accompagner ses partenaires dans leur transition énergétique. Elle permettra en premier lieu d'accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique grâce au développement de l'hydroélectricité et de sources d'énergie variables et innovantes. En second lieu, il s'agira de promouvoir l'efficacité énergétique et de faciliter la construction et la rénovation d'infrastructures moins énergivores.

Transition territoriale et écologique – L'AFD promeut une gestion intégrée et durable des territoires en « Orients » et soutient la mise en place de solutions innovantes alliant protection de la biodiversité et lutte contre le changement climatique. L'action du Groupe accompagnera les dynamiques territoriales de sécurisation des ressources en eau ainsi que de prévention et gestion des inondations et sécheresses. Il appuiera la montée en capacité de services d'eau et d'assainissement plus économes et respectueux de la biodiversité face à l'expansion urbaine. Le Groupe soutiendra en outre le développement de centres urbains moins pollués et plus égalitaires, propices au renforcement du lien social, ainsi que le déploiement de mobilités urbaines moins émissives. L'AFD œuvrera à la mise en réseau des acteurs territoriaux pour améliorer la qualité de vie des populations, en appuyant la décentralisation et la gestion des services de base dans les villes et les territoires ruraux.

La gestion durable de l'eau, des sols, et la protection de la biodiversité seront également au cœur des efforts du groupe AFD en « Orients », dans une perspective d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. Le Groupe appuiera la création et la gestion d'aires protégées, en étant sensible aux projets qui présentent des opportunités économiques pour les populations locales. Il encouragera l'essor de l'économie bleue dans l'espace indopacifique pour développer des filières compétitives, résilientes et inclusives. Enfin, le Groupe soutiendra les réformes agricoles, notamment en faveur de l'agroécologie, et facilitera l'intégration des territoires ruraux dans l'espace national.

3.2. RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SOCIÉTÉS POUR FAIRE FACE AUX FRAGILITÉS EXISTANTES OU EN GESTATION

Face au creusement des inégalités, il s'agira d'identifier les populations vulnérables et d'accompagner les gouvernements dans la mise en place de politiques justes et inclusives visant un développement durable et équitable.

Limiter les vulnérabilités liées aux conflits et catastrophes naturelles

Pour couvrir l'ensemble des risques, le Groupe intègre à son approche les vulnérabilités liées aux situations de crise et de conflit spécifiques à la zone « Orients », ainsi que celles liées aux aléas naturels et climatiques. Dans de nombreux pays de la zone, l'AFD finance des projets dédiés à la réduction du risque de catastrophes naturelles liées au changement climatique, grâce à des mesures de prévention, de gestion de crise et, le cas échéant, de reconstruction.

Dans les régions affectées par des crises politiques violentes, le Groupe agit pour renforcer la résilience de populations vulnérables, locales ou réfugiées, et stabiliser les pays fragilisés. Au Proche-Orient, le Groupe réunit des subventions importantes par le biais du Fonds Paix et résilience Minka. En Irak, depuis 2017, plusieurs projets ont ainsi bénéficié aux populations libérées de l'emprise de Daech. Enfin, le Groupe se mobilise aussi en « Orients » pour faire face aux impacts de la pandémie de Covid-19.

Réduire les inégalités sociales, en particulier les inégalités femmes-hommes

L'avènement de sociétés plus résilientes et moins polarisées ne peut se faire sans agir de manière profonde sur les nombreuses inégalités qui fragilisent les modèles de développement en « Orients ». Pour réduire ces disparités, le Groupe promeut un cadre d'action publique proactif et

structurant, ainsi qu'un meilleur accès aux services essentiels dans les pays les plus pauvres. Depuis 2017, l'AFD coordonne par ailleurs une facilité de recherche sur les inégalités, financée par la Commission européenne, portant notamment sur plusieurs pays d'« Orients » (Cambodge, Inde, Indonésie, Jordanie, Laos et Vietnam).

Enfin, l'AFD renforce son travail sur les inégalités de genre en cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022). La zone « Orients » compte certains des pays les plus inégalitaires sur ce plan, alors qu'une meilleure inclusion des femmes permettrait un développement plus durable. Pour favoriser l'emploi féminin décent, l'AFD appuiera les dialogues de politiques publiques sur l'éducation et la protection sociale, ainsi que l'introduction de législations non discriminatoires et de mesures encourageant l'entrepreneuriat des femmes et leur autonomisation.

Transformer les économies au profit des équilibres sociaux et environnementaux

L'AFD participe à la transformation de l'environnement économique des pays d'« Orients ». Pour renforcer la qualité des processus de développement, le Groupe promeut une convergence vers les normes européennes et internationales, qui servent de référence aux acteurs économiques et institutionnels. En appui à l'expertise française sur ces enjeux, le groupe AFD mobilise des outils dédiés (FEXTE et FAPS), ainsi que les subventions de l'Union européenne. Il fonde également son action sur les dialogues de politiques publiques engagés dans le cadre de financements budgétaires. Par ailleurs, par sa filiale Proparco, le groupe AFD soutient l'émergence de solutions durables et innovantes d'initiative privée.

3.3. MOBILISER DES ACTEURS ET RESSOURCES AU SERVICE DES ODD ET DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

La complexité des enjeux appelle une action collective ainsi que la recherche de synergies avec une grande diversité d'acteurs. Le Groupe dispose d'une forte capacité d'influence et de plaidoyer en faveur du climat et des ODD. Par ses interventions, il contribue aux dynamiques régionales soutenues par la France et l'Europe, ainsi qu'à l'influence française.

Contribuer à créer des coalitions en faveur de l'alignement avec l'Accord de Paris et les ODD

Par ses opérations, ses cofinancements et les coalitions de partenaires au sein desquelles elle agit, l'AFD peut contribuer significativement à l'atteinte des ODD et au respect des engagements de l'Accord de Paris en « Orient ».

IDFC et le FICS sont deux vecteurs centraux de l'action du Groupe, notamment en « Orient ». Plusieurs bailleurs d'importance de la région (JICA, CDB par exemple) sont membres d>IDFC, club qui promeut une collaboration renforcée entre ses membres en faveur des ODD et de l'Accord de Paris.

Le Fonds Vert, avec un partenariat avec IDFC signé en 2019, représente un levier supplémentaire pour les géographiques asiatiques éligibles, et « Orient » s'emploiera à l'activer. Le Groupe renforcera les partenariats avec les bailleurs régionaux mais à dimension globale tels que JICA ou encore les bailleurs indiens, et poursuivra l'exploration de partenariats innovants tels que celui avec la CDB, dans un cadre commun d'intérêts partagés.

48 % des opérations de l'AFD en « Orient » font l'objet de cofinancements. Pour maximiser son effet levier, le groupe AFD continuera d'enrichir ses relations partenariales avec les différents acteurs du développement. Ces partenariats lui permettent de se positionner sur des thématiques nécessitant le recours à une expertise spécifique et de proposer des solutions innovantes.

L'UE, un partenaire clé de l'AFD en « Orient »

Les synergies stratégiques entre les projets de l'AFD et les « *Team Europe Initiatives* » nationales et régionales renforcent la dimension de bailleur européen du Groupe. En 2019, les subventions européennes déléguées à l'AFD ont atteint 286,4 millions d'euros. Partenaire financier majeur en « Orient », la Commission européenne participe aussi à des études et recherches menées par l'AFD. Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux européens (BERD, BEI, KfW) sont également des partenaires de dialogue et de financement importants. Le groupe AFD en « Orient » continuera à approfondir ces liens dans le cadre de la stratégie européenne 2021-2027.

L'écosystème du groupe AFD en « Orients »



Contribuer au contenu opérationnel des stratégies françaises et européennes

Au sein de l'Équipe France, le groupe AFD contribuera à améliorer la connaissance collective des grandes dynamiques régionales à l'œuvre et leur impact dans la zone et à l'international, notamment dans une approche prospective.

Le groupe AFD se mobilisera dans le cadre de la « Stratégie française en Asie-Océanie à l'horizon 2030 – vers un espace asiatique indopacifique inclusif », qui vise à renforcer la présence de la France dans la région sur les plans politique, stratégique, économique et environnemental. Le Groupe y financera en particulier des projets consacrés à la préservation de la biodiversité marine et à l'économie bleue, à la lutte contre l'érosion côtière et à la préservation des ressources d'eau douce. Pour cela, il s'appuiera sur ses partenariats avec la BasD et la JICA, ainsi que sur celui de la France avec l'ASEAN.

Le Groupe soutiendra également le *Global Gateway*, la stratégie européenne de connectivité UE-Asie en réponse aux « Nouvelles routes de la Soie » chinoises, et continuera de mettre en avant les meilleures pratiques de financement du développement. Elle poursuivra son dialogue avec les banques de développement chinois au sein de coalitions telles qu'IDFC et le FICS.

Contribuer à l'influence de la France et valoriser le savoir-faire français

Pour parvenir à ses objectifs, le groupe AFD recherchera des points de convergence et de complémentarité avec ses partenaires. Le Groupe compose en effet avec les positions de ses partenaires sur de nombreux enjeux structurants pour la France et l'Europe (convergence du voisinage européen, conflits au Proche-Orient, connectivité UE-Asie, multilatéralisme régional, influence russe dans l'espace post-soviétique ou encore vision d'une aide au développement fondée sur les principes du CAD de l'OCDE), le tout dans un contexte géopolitique mouvant.

À cette fin, le groupe AFD mobilise les savoir-faire français via Expertise France qui appuie la mise en place de programmes de jumelage sur financement européen et diffuse des normes et bonnes pratiques. Le Groupe est aussi un catalyseur capable de faire émerger et diffuser des solutions pertinentes au service du développement durable, mobilisant des centres de recherche français comme internationaux, et veillant à valoriser l'expertise des pays d'« Oriens ». Mettre le savoir-faire et les connaissances françaises au service des projets de développement en « Oriens » renforce en outre l'attractivité du Groupe, dont les conditions financières demeurent souvent moins compétitives face à celles d'autres bailleurs dans la zone.

Financer des études et recherches relatives aux enjeux et dynamiques de la zone « Oriens »

Le groupe AFD accompagnera les initiatives de recherches relatives à ses axes stratégiques, en lien avec les priorités de développement de la France en « Oriens ». La zone constitue un périmètre important en matière d'engagements pour la direction Innovation, Recherche et Savoirs de l'AFD. Ainsi, le Groupe capitalisera sur les études du Climate Policy Initiative, menées notamment en Inde et en Indonésie, pour évaluer leur répliquabilité dans d'autres régions. Il cherchera également à tirer les leçons des études en cours sur les inégalités, l'environnement et la fiscalité environnementale, afin de nourrir ses interventions futures.

Une application du modèle GEMMES au Vietnam

Le programme *General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift* (GEMMES) développé par l'AFD est un outil de modélisation macroéconomique estimant les effets du changement climatique sur l'économie des pays. L'AFD et le ministère vietnamien des ressources naturelles et de l'environnement renforcent leur collaboration sur les enjeux de la croissance verte et de la résilience face au changement climatique à travers le programme dédié, GEMMES Vietnam. Il permet l'évaluation des impacts du changement climatique sur le développement socioéconomique du pays et l'identification de stratégies d'adaptation appropriées.

4.

PERSPECTIVES ET MODALITÉS D'INTERVENTION ET DE SUIVI

4.1. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'activité du Groupe dans la zone « Oriens » est en forte croissance depuis 2016, même si elle a marqué le pas en 2020 en raison de la crise liée à la Covid-19. Entre 2015 et 2019, les engagements du groupe AFD en « Oriens » s'élevaient en moyenne à 2,4 milliards d'euros annuels, dont 2,1 milliards d'euros de prêts. La mobilisation de ressources extérieures, notamment auprès de l'Union européenne, est incertaine et ne peut être anticipée en volume, même si elle reste une priorité. La situation politique et économique dans certains pays d'intervention (Liban, Pakistan, Myanmar, Sri Lanka, Turquie) pourrait représenter un frein à l'activité du Groupe en « Oriens ».

Si les conséquences de la crise de la Covid-19 ne peuvent être anticipées avec précision sur la période de la stratégie, le scénario de base prévoit un maintien ou une croissance modérée des engagements du Groupe en « Oriens ». En supposant que la crise de la Covid-19 perde de l'ampleur, un niveau d'activité de crédit annuel moyen compris entre 2,5 et 3 milliards d'euros peut être envisagé entre 2022 et 2025. Les prêts souverains représenteraient la grande majorité (environ 75%) de l'activité du Groupe, qui a par ailleurs l'ambition d'accroître son activité non souveraine. L'AFD ajustera son niveau d'engagement annuel aux opportunités qui s'offriront ainsi qu'à l'enjeu global d'atteinte des objectifs stratégiques, notamment en matière de finance climat.

4.2. MODALITÉS D'INTERVENTION

Pour proposer une offre adaptée aux besoins des pays partenaires, le Groupe mobilisera une large gamme d'instruments.

Les prêts représentent l'essentiel de l'action du groupe AFD en « Oriens ». Le financement budgétaire de politique publique revêt une importance particulière, puisqu'il permet d'intervenir dans de nombreux domaines prioritaires, d'inciter à la convergence des normes et d'engager des dialogues de politique publique de long terme. Le Groupe s'appuiera sur cet outil pour renforcer la présence française dans la zone.

Les subventions de l'État français sont mobilisables selon différentes modalités : financement d'études d'amorçage et de suivi de projets mobilisant l'expertise française, subventions sur projets, soutien aux ONG, financement de projets engagés par les collectivités territoriales françaises ou dédiés à la lutte contre les vulnérabilités et la réponse aux crises.

Le groupe AFD recherche les cofinancements dans toutes les géographies pour accroître les impacts des interventions. L'Union européenne fournit la quasi-totalité des ressources en subvention mobilisées en « Oriens ».

Le groupe AFD donne la priorité aux financements non souverains et en fait l'un des cinq grands engagements de son action. Il privilégiera le financement direct à une entité publique autonome plutôt qu'un financement transitant par le ministère des finances. Pour le financement du secteur privé, il mobilisera le potentiel d'intervention de Proparco dans toute la gamme des instruments financiers de la filiale dédiée au secteur privé du Groupe.

Les financements budgétaires de politiques publiques en « Oriens »

Pour s'aligner sur les priorités des pays partenaires, l'AFD a développé des financements budgétaires de politiques publiques (FB-PP). Ils appuient l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sectorielles ou multisectorielles à travers trois canaux : un financement budgétaire, un dialogue de politiques publiques adossé à des indicateurs, et une coopération technique.

C'est en Indonésie que l'un des premiers prêts budgétaires Climat a vu le jour en 2008. Ces prêts sont également des outils de dialogue sectoriel structurants dans plusieurs pays d'« Oriens », comme en Jordanie dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de la coopération décentralisée. Associer assistance technique et prêts de politique publique fait de l'AFD un partenaire privilégié pour les pays.

Les outils innovants du groupe AFD en « Orients »

SUNREF, un label vert pour le secteur privé

Mis en place par le groupe AFD, le label SUNREF mobilise les banques et les entreprises au service d'une croissance verte. Grâce à des partenariats avec près de 70 institutions financières dans plus de 30 pays, il favorise les investissements pour la transition énergétique, la gestion des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement. Il offre des outils de renforcement des capacités et de l'assistance technique à ses partenaires.

ARIZ, l'instrument privilégié de soutien des PME

ARIZ propose une garantie en perte finale aux institutions financières pour couvrir 50 % à 75 % d'un prêt individuel ou d'un portefeuille de prêts aux PME et aux institutions de microfinance. Introduit pour la première fois en « Orients » en 2008 au Bangladesh, il a depuis été proposé dans l'ensemble de la zone.

4.3. CADRE DE REDEVABILITÉ

Le groupe AFD renforce les processus de suivi-évaluation-redevabilité de ses interventions en « Orients ». Pour piloter ses opérations, répondre à son devoir de redevabilité et évaluer ses résultats et impacts à l'aune des objectifs retenus, le Groupe a défini des indicateurs de suivi.

Suivi de l'activité	
Montant des autorisations annuelles du Groupe (analyse par instrument, par secteur, par géographie)	Part des engagements en cofinancement
Engagements signés	Montant des fonds délégués
Versements	Montant des marchés liés aux financements AFD ayant fait l'objet d'un appel d'offres international qui ont donné lieu au dépôt d'au moins une offre française

Suivi des objectifs	
Engagement 100 % Accord de Paris	Transition énergétique
Part des engagements en cobénéfice climat (% du volume d'engagement total)	Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées (MW)
Pourcentage de la finance climat issue de projets basés sur la préservation de la biodiversité/mobilisation des écosystèmes	Consommation d'énergie économisée GWh/an)
Émissions de CO ₂ évitées	Surface rénovée ou construite de bâtiment efficace en énergie
Nombre de personnes dont la résilience climatique est accrue	
Engagement 3D, vulnérabilité aux crises et résilience	Transition territoriale et écologique
Nombre d'opérations intégrant une composante d'appui psychosocial	Nombre de personnes accédant ou bénéficiant d'une amélioration des services essentiels (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets)
Nombre d'opérations ciblant spécifiquement des populations déplacées et/ou les populations hôtes	Nombre de personnes bénéficiant d'un accès amélioré à un transport durable urbain
Engagement 100 % Lien social	Superficies bénéficiant de programmes de conservation/ restauration de la biodiversité (ha)
Part en montant des autorisations annuelles intégrant un objectif genre (CAD 1 ou 2)	Superficies bénéficiant de programmes de gestion durable des ressources et/ou du foncier (ha)
Nombre de personnes bénéficiant d'une meilleure protection sociale	Économies d'eau potable (m ³ /an)

En complément, une revue à mi-parcours sera réalisée. Elle permettra d'infléchir si nécessaire le cadre d'intervention à l'aune des transformations structurelles et de l'évolution des besoins et demandes des bénéficiaires.

Finalité



Co-construire des trajectoires de développement bas-carbone et résilient, répondant à la demande sociale d'amélioration de la qualité de vie



100% Lien social

Objectifs généraux

Lutter contre le changement climatique dans le cadre de transitions justes et durables



Renforcer la résilience des sociétés pour faire face aux fragilités existantes ou en gestation



Mobiliser, au-delà du Groupe, des acteurs et ressources au service des objectifs internationaux et des dynamiques régionales soutenues par la France et l'Europe



Objectifs Spécifiques

Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques alignées avec les ODD et ambitieuses sur la lutte contre le CC

Financer les transitions énergétique, territoriale et écologique en maximisant les co-bénéfices pour le climat et la biodiversité

Financer des études et recherches relatives aux enjeux de la zone Oriens

Limitier les vulnérabilités liées aux conflits et catastrophes naturelles

Réduire les inégalités sociales et en particulier les inégalités femmes-hommes

Transformer les économies au profit des équilibres sociaux et environnementaux

Créer des coalitions en faveur de l'alignement avec l'Accord de Paris et les ODD

Contribuer au contenu opérationnel des stratégies françaises et européennes (Indopacifique, connectivité)

Contribuer à l'influence de la France et valoriser le savoir-faire français

LISTE DES SIGLES

AFD Agence française de développement

AIIB Asian Infrastructure Investment Bank / Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

APD Aide publique au développement

ARIZ Accompagnement du risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention

ASEAN Association of Southeast Asian Nations / Association des nations de l'Asie du Sud-Est

BAsD Banque asiatique de développement / (ADB) Asian Development Bank

BEI Banque européenne d'investissement

BERD Banque européenne pour la reconstruction et le développement

BRI Belt and Road Initiative / Nouvelles Routes de la Soie

CAD Comité d'aide au développement

CDN Contributions déterminées au niveau national

CICID Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

DR Direction régionale

FAPS Facilités d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de projets

FB-PP Financement budgétaire de politique publique

FEXTE Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences

FICS Finance in Common Summit / Sommet Finance en commun

GEMMES General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift

HCR Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IDFC International Development Finance Club

JICA Agence japonaise de coopération internationale

KfW Kreditanstalt Für Wiederaufbau

MoU Memorandum of Understanding

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

ODD Objectifs de développement durable

ONG Organisation non-gouvernementale

PIB Produit intérieur brut

PME Petites et moyennes entreprises

POS Plan d'orientation stratégique

SUNREF Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance

TGE Très grands émergents

UNDP United Nations Development Programme / (PNUD) Programme des Nations unies pour le développement

UNHCR United Nations High Commissioner for Refugees / Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

UE Union européenne

Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France

Tél. : +33 1 53 44 31 31